



Centre d'Etudes et de Recherche
sur la Vigne et le Vin



La vigne à Baurech

Gironde, Baurech , vignoble, évolution

Isabelle Vigneau¹

Sur la rive droite de la Garonne, à vingt-quatre kilomètres au sud-est de Bordeaux, la commune de Baurech s'étend sur 768 hectares, des rives du fleuve aux hauteurs du plateau de l'Entre-deux-Mers. S'y opposent ainsi une vaste plaine alluviale occupant un lobe de méandre de la Garonne et un paysage de plateau doucement vallonné, que sépare un vigoureux coteau.

L'appartenance de la commune aux coteaux de rive droite de la Garonne explique en grande partie son histoire viticole ancienne. Mais sa position en limite de l'agglomération bordelaise est indiscutablement le facteur déterminant de l'évolution récente.

L'origine de la viticulture en Premières Côtes de Bordeaux reste relativement floue. Il est néanmoins certain que les premières plantations sont très anciennes, datant probablement de l'époque antique. Elles se sont développées très rapidement pour coloniser l'axe garonnais. Ainsi, aux XI^e et XII^e siècles, la bordure du plateau de l'Entre-deux-Mers est déjà entièrement occupée par la vigne, de Cenon à Saint-Macaire². La région des Premières Côtes apparaît donc comme pionnière en matière viticole.

1- 1830-1906 : DE LA PROSPÉRITÉ AUX MALADIES...

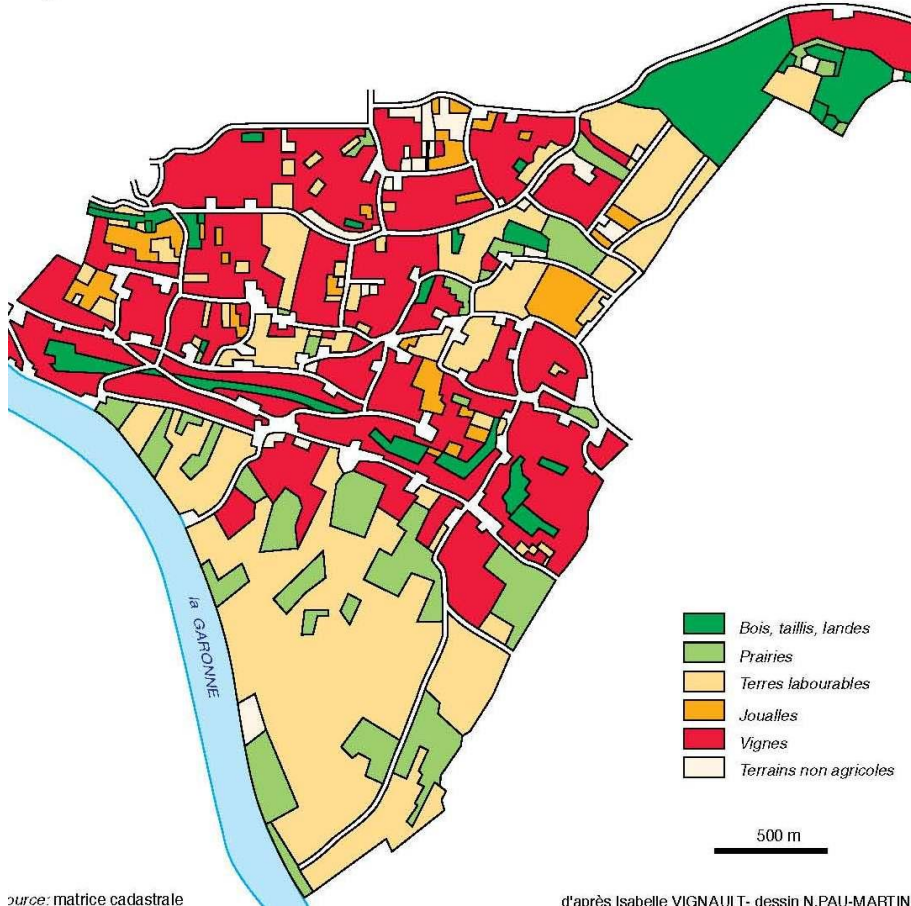
1.1- L'affirmation du vignoble

La carte de l'occupation du sol établie pour 1830 (cf. fig. 1) nous permet de constater l'étendue de la vigne sur la commune.

¹VIGNEAU Isabelle, maîtrise de Géographie, Université Bordeaux Montaigne, 1994

²ROUDIE, Ph. Vignobles et vignerons du Bordelais - CNRS - 1988, p.14.

Fig. 1- L'UTILISATION DU SOL EN 1830 A BAURECH



source: matrice cadastrale

d'après Isabelle VIGNAULT- dessin N.PAU-MARTIN

Elle couvre alors 281,5 hectares, soit 36,6 % de la surface communale. Mais ce pourcentage, bien que relativement important, ne reflète en rien la répartition bien particulière du vignoble baurechais. Si le plateau est entièrement colonisé (les trois-quarts des terres sont plantées en vigne), à l'exception des fonds de vallons et de la lande communale au nord-est, la vigne est pratiquement absente de la plaine alluviale. Cette terre extrêmement fertile porte surtout des labours et des prairies et seules quelques parcelles y apparaissent. Situées près du coteau, elles se rattachent à l'ensemble viticole du plateau. Cette répartition reste atypique car, à l'époque, le vignoble de palus est particulièrement développé le long de l'axe garonnais. Signalons d'autre part, que les joualles sont peu nombreuses : elles ne concernent que 25,5 hectares et se trouvent confinées sur les limites ouest (les Augustins), nord (Lyde) et est (Constantin) de la commune. La faiblesse de ce type d'occupation du sol traduit la volonté de faire de la viticulture une activité à part

entière. La viticulture est alors facilitée par l'abondance d'oseraies, de saulaies, d'aubarèdes et de châtaigneraies dont les bois sont utilisés comme échelas ou lien pour les ceps.

En 1874, soit quarante-quatre ans plus tard, les surfaces atteignent 340 hectares. Ayant colonisé la lande ainsi qu'une partie de la plaine, la viticulture concerne désormais 44,2 % du territoire baurechais. Pourtant, à l'image de l'ensemble du Bordelais, la commune a été touchée par l'oïdium vers 1853-1854. Bien que ne possédant pas de renseignement sur cette première crise dans la commune, nous pouvons supposer que les dégâts ont été importants. Heureusement, l'utilisation du soufre permet de faire reculer le mal dès 1856.

Une fois conjuré le péril de l'oïdium, le vignoble entre dans une ère de prospérité. Les conditions économiques sont alors excellentes et les innovations techniques se multiplient : amélioration des fumures, perfectionnement des procédés de taille, lutte contre les ennemis de la vigne... Aussi, les vins de Baurech s'affirment et deviennent particulièrement recherchés par les Allemands et les Russes. A la fin du XIX^e siècle, la production s'élève à 9 855 hectolitres pour les rouges et 2 250 hectolitres pour les blancs, le total atteignant 12 105 hectolitres. Les rendements sont de 35,6 hectolitres par hectares ce qui est relativement élevé. Les vins rouges sont produits à base de Malbec, cépage prédominant puisqu'il constitue 90 % des plants, de Merlot, Verdot et Cabernet et se vendent entre 250 et 400 francs le tonneau. Les vins blancs sont alors mieux cotés que les rouges, leur prix variant entre 400 et 700 francs le tonneau. Ils sont issus de différents cépages : le Sémillon représente quatre huitièmes des plants, le Chalosse et la Muscadelle, deux huitièmes, le Sauvignon, un huitième, de même que l'Enrageat. Ces vins sont considérés comme les meilleurs blancs de la rive droite et sont produits en côtes uniquement.

Baurech compte alors quelques 65 propriétaires dont la moitié produit moins de 10 tonneaux (90 hectolitres). Onze "châteaux" sont cités : ce sont Bonneau, Puyguéraud, Nénine, Lacaussade, Lyde, Laroche, Desbarrats, Dudon, Nort, Pressac et Gaussens. Parmi eux, trois domaines produisent plus de cent tonneaux : il s'agit de Château Gaussens appartenant à Monsieur Lambert des Granges avec 150 tonneaux tout en rouge, Château Dudon propriété de Monsieur Marquet avec 140 tonneaux et de Château Nort propriété de Monsieur Dumézil avec 102 tonneaux. A eux trois, ces domaines totalisent 29 % de la production communale. Derrière eux, deux propriétés dépassent 50

hectolitres : 8 se situent entre 30 et 40 hectolitres et 20, soit la majorité, entre 10 et 30.

Jusque dans les années 1870-1875, le vignoble baurechais prospère, à l'image de celui du département. Les conditions économiques favorables de l'époque, sont à l'origine d'une telle ascension. Les voies de communication se sont développées, permettant d'acheminer les vins vers Bordeaux et les grands centres de négoce. La voie fluviale, alors très empruntée, a permis de développer le port communal. En 1864³, le trafic bat son plein avec le départ de mille tonneaux de vin. Outre la production viticole villageoise, ce petit port draine également une partie de celle de l'arrière-pays. Les vins se vendent bien et les débouchés se sont diversifiés depuis l'établissement des accords de libre-échange. Pourtant, la récession guette le vignoble...

1.2- Crise phylloxérique et autres maladies

- le phylloxéra

Les renseignements recueillis ne nous permettent pas de fixer la date d'invasion avec exactitude, mais le phylloxéra a dû gagner Baurech entre 1874 et 1877. Cet insecte s'attaque à la partie souterraine du plant, détruit les racines et provoque la mort du cep. Contrairement à l'oïdium rapidement éradiqué, ce nouveau fléau est beaucoup plus résistant.

Dans un premier temps, l'arrachage des ceps irrécupérables est la seule solution pour vaincre l'insecte. Ainsi, de 1874 à 1892, ce sont 28 hectares qui disparaissent des surfaces viticoles de la commune. Il semble que les exploitants, désarmés face au mal, optent pour d'autres sources de revenu que la seule viticulture car si les surfaces en vigne diminuent, les joualles s'étendent. Ce mode de culture couvre alors 54 hectares contre 25,7 seulement en 1830 et représente 17 % des espaces viticoles. Ces années de crise marquent l'apogée des joualles à Baurech.

C'est vers 1876 que de réels moyens de lutte apparaissent, le traitement au sulfure de carbone donne d'assez bons résultats. Cette solution a l'avantage d'être moins coûteuse et plus facile d'utilisation que l'aspersion au sulfo-carbonate de potassium également testée. En 1898, 100 hectares⁴ de vigne sur 203 au total bénéficient de traitement au sulfure de carbone. La zone concernée est entièrement située sur le plateau où l'insecte avait infesté les terrains calcaires. Pour le vignoble de palus, un autre procédé de

³ FERET, E. Statistique générale de la Gironde ; Tome I - 1878.

⁴ Enquête annuelle du service phylloxérique - Archives départementales de la Gironde.

lutte est utilisé : il s'agit de la submersion. Le phylloxéra ne résistant pas à l'eau, cette méthode s'est révélée très efficace et a permis de sauver l'essentiel des plants. Ce sont 213 hectares qui sont immergés à Baurech en 1897 et 103 en 1898.

Dans un second temps, le vignoble se reconstitue grâce au remplacement des plants. Les baurechais replantent de nouveaux cepes. Après quelques essais infructueux avec des cépages français, les viticulteurs optent pour des cépages américains, beaucoup plus résistants. Ceux-ci sont d'abord utilisés comme producteurs directs mais la qualité des vins étant moins bonne, des porte-greffes les remplacent peu de temps après. Le tableau 1 illustre cette évolution.

C'est donc à un rythme effréné que les replantations s'effectuent. Les aides financières sont largement responsables de la rapidité de cette évolution. Ainsi, en 1906, l'ensemble du vignoble baurechais est constitué de plants greffés et se trouve donc hors d'atteinte du phylloxéra. Pourtant, d'autres maladies plus ou moins difficiles à combattre vont atteindre les espaces viticoles et prolonger ces temps de crise.

- D'autres maladies de la vigne

Vers 1880, un nouveau parasite fait son apparition sur la commune. Il s'agit du mildiou, champignon introduit en France par l'intermédiaire des plants américains, qui s'attaquent aux feuilles et fruits de la vigne. Malgré un traitement efficace et rapidement trouvé dès 1886 (utilisation de la "bouillie bordelaise", mélange de chaux et de sulfate de cuivre), le mildiou cause de nombreux dégâts à Baurech.

D'autres maladies sont également responsables de la diminution des récoltes. Signalé sur la commune en 1904, le black-rot s'attaque, comme le mildiou, aux parties vertes de la plante. Enfin, la prolifération d'insectes comme la cochylis ou l'eudémis n'arrange rien à la situation. L'utilisation systématique de divers traitements permet de lutter contre ces maux naturels et d'éviter la propagation des dégâts. Comparées à d'autres communes, les conséquences directes de ces attaques répétées restent modestes à Baurech.

Situation au 30 juin	CEPAGES FRANCAIS (en ha)			CEPAGES AMERICAINS GREFFES (en ha)
	Indemnes	Phylloxéra défendu	Phylloxéra non défendu	
1895	43	214	13	77
1896	43	214	11	80
1897	43	213	8	85
1898	42	209	4	91
1899	41	196	4	103
1900	40	190	4	110
1901	40	169.8	0	120
1902	40	159.8	0	130
1903	40.5	80.1	0	361.9
1904	40.5	67.9	0	374.2
1906	0	0	0	485.5

*Source : Enquête annuelle du service phylloxérique
Archives départementales de la Gironde*

1.3- Les conséquences de ces années noires

D'importantes modifications sont intervenues à la suite de cette longue période de crise. Signalons en premier lieu, la quasi-disparition des joualles. Ce mélange de cultures ne concerne plus que 6 hectares en 1906, les vignes pleines étant progressivement devenues le principal mode de culture. Les joualles disparaîtront d'ailleurs complètement de la commune durant la première guerre mondiale. L'encépagement a évolué : le Malbec a vu sa part diminuer puisqu'il ne représente plus que 50 à 60 % des surfaces contre 90 % en 1830. La régression de ce cépage s'est fait au profit du Merlot.

En ce qui concerne la production, on assiste à une forte progression. Des records sont atteints puisque 23 916 hectolitres sont produits en 1904 contre seulement 12 105 en 1874 et 14 876 en 1896. Le vin rouge a conservé sa prédominance : il représente toujours 85 à 95 % de la production totale. Ces résultats impressionnants sont en fait liés à une augmentation des surfaces. Les espaces viticoles se sont très vite étendus, passant de 331 hectares en 1900, à 447 en 1903 et enfin à 485.5 en 1906. Les vignes occupent à cette date 63.2 % de la surface communale. C'est

surtout entre 1902 et 1903 (+107 hectares), puis entre 1905 et 1906 (+39 hectares) que les plantations ont été les plus intenses. Parallèlement, les rendements se sont légèrement améliorés, avoisinant 50 hectolitres à l'hectare, le meilleur résultat datant de 1901 avec 52 hectolitres à l'hectare.

En fait, cette fulgurante ascension du vignoble a desservi les producteurs. En effet, les récoltes importantes ont provoqué un engorgement du marché des vins suivi d'une logique chute des prix, alors que les coûts de production n'ont cessé d'augmenter. Outre les frais liés aux traitements divers et aux replantations, les exploitants se sont souvent vu dans l'obligation d'agrandir leurs chais pour faire face à la hausse de la production. De plus, les salaires ont augmenté durant cette période. Aussi, ce n'est pas sans une certaine angoisse que de nombreux propriétaires baurechais ont subi les premières années du siècle.

2- 1906-1945 : UN VIGNOBLE EN CRISE MAIS EN COURS D'ORGANISATION

2.1- 1906-1918 : permanence des difficultés

- Baisse des surfaces

De 1806 à 1918, le vignoble baurechais perd 158 hectares. Certes, les espaces viticoles occupent encore 328 hectares, soit 43 % de la surface communale en 1918, mais leur extension a énormément régressé (485.5 hectares en 1906). Les causes d'une telle chute sont à chercher dans la crise viticole qui perdure. Suite aux années de grosses récoltes, les cours des vins se sont effondrés, provoquant de nombreuses faillites. Ainsi, Baurech ne compte plus que 98 propriétaires en 1918 contre 141 en 1905. Ce sont surtout les petits propriétaires, possédant moins d'un hectare de vigne, qui ont souffert. Leur nombre tombe de 68 à 28 durant cette période. A l'inverse, les déclarants possédant plus de 10 hectares sont restés nombreux. On en compte 8 sur la commune en 1918, avec par ordre d'importance :

Chute brutale de la production

De 23 044 hectolitres en 1906, la production totale de la commune tombe à 9 481 hectolitres en 1908. Ces années catastrophiques sont essentiellement dues aux calamités naturelles ou aux maladies diverses de la vigne. La mobilisation générale prive la commune d'une part du personnel viticole et entrave ainsi la lutte contre le mildiou ou l'oïdium. En 1908, Baurech subit simultanément des gelées et une invasion de cochylis. Sept ans plus tard, en 1915, le mildiou et l'oïdium réduisent la récolte à

néant. Enfin, les gelées et les inondations de 1918⁵ ont également grevé la récolte. Une des conséquences directes de ces calamités est la forte baisse de rendements. Ceux-ci varient alors de 17 hectolitres à l'hectare en 1915 à 42 en 1917 pour une moyenne de 29 hectolitres à l'hectare entre 1908 et 1918.

La baisse de la production aurait pu annoncer une reprise économique. En fait, il n'en est rien. Les vins rouges de la commune, appréciés des Allemands et Hollandais perdent ainsi leurs clients potentiels. De plus, les vins mildioués et oïdiés ont très peu de valeur aux yeux des négociants et les prix restent bas. Le marasme viticole est donc bien devenu une réalité.

2.2- 1919-1945 : Un début d'organisation

2.2.1- les appellations viticoles

C'est pour lutter contre les fraudes nées de la mévente que les grandes régions viticoles se sont dotées d'une zone délimitée d'appellation dès le début du siècle. Au sein même des appellations, de nouveaux découpages voient le jour. Ainsi, dès 1907, les Côtes de Bordeaux sont dissociées de l'Entre-deux-Mers. L'année 1919 conforte cette décision : à condition de se prévaloir "d'usages locaux, loyaux et constants", un viticulteur baurechais peut bénéficier de l'appellation Premières Côtes de Bordeaux. En fait, la législation reste floue car ce même producteur peut également vendre son vin sous l'appellation Côtes de Baurech ou encore Langoiran. Créée en 1919, cette dernière appellation concerne alors sept communes.

L'absence de règlement précis se maintiendra jusqu'en 1937. Ce n'est qu'à cette date que naissent les appellations Premières Côtes de Bordeaux et Entre-deux-Mers. La dissociation est dès lors indiscutable, les producteurs de vins de côtes refusant catégoriquement l'assimilation de leur production à celle de la zone intérieure. Un secteur unique est ainsi créé entre Bassens et Saint-Maixant et les producteurs se regroupent au sein du Syndicat des Premières Côtes existant depuis 1925.

2.2.2- Des surfaces stables

Jusqu'en 1933, les surfaces viticoles évoluent peu sur la commune. Après-guerre, la création d'une appellation spécifique a provoqué une stabilisation du marché. Le commerce est de nouveau possible d'autant plus que le négoce redevient demandeur. Ainsi, de

⁵ Enquête annuelle du service phylloxérique - Archives départementales de la Gironde.

1919 à 1933, la surface viticole baurechaise varie de 319 hectares (en 1927) à 362 hectares (en 1932), pour une moyenne de 331,5 hectares. Durant ces années, le nombre de propriétaires évolue peu. Baurech en compte 98 en 1920, 100 en 1925 puis 81 en 1930. A cette date, les petits viticulteurs possédant moins de un hectare représentent un quart des exploitants. Les propriétaires importants, dont le domaine dépasse plus de dix hectares, constituent un dixième de l'ensemble des viticulteurs. Le château Laroche domine toujours avec 26.5 hectares devant la ferme de Bridat (23 hectares), le château Larose (21.5 hectares) et les châteaux de Lyde et Gaussens (20 hectares chacun).

Ce semblant de reprise va s'avérer de courte durée. En effet, à partir de 1932, la Gironde rurale subit les répercussions de la crise économique née en 1929 aux Etats-Unis. Le cours des vins et le prix de la terre s'effondrent alors que les exportations s'amenuisent. Aussi, voit-on les surfaces de vigne régresser à Baurech, tombant à 268 hectares en 1934 avant d'amorcer une faible remontée en 1939 avec 299 hectares. Ce sursaut témoigne du fait que les Premières Côtes de Bordeaux ont beaucoup moins souffert que les grandes appellations traditionnellement exportatrices comme Saint-Emilion, Margaux et autres appellations médocaines, Graves... Nous ne possédons pas de renseignements concernant l'évolution des surfaces pour les années 1939-1945, mais nous pouvons imaginer sans peine une stagnation autour de 280-300 hectares.

2.2.3- De profondes mutations au sein des productions

Entre 1919 et 1939, la production totale oscille entre 3978 (1930) et 15 624 hectolitres (1922) pour une moyenne de 9 184 hectolitres. Les années de faible production sont toujours le fait de calamités agricoles. Ce fut ainsi le cas en 1930, année où le débordement de la Garonne a anéanti tout espoir de récolte dans la plaine alluviale. Le rendement a été particulièrement médiocre (13 hectolitres à l'hectare) par rapport aux 52 atteints en 1934.

Mais c'est surtout dans l'opposition vin rouge/vin blanc, que se manifestent les principaux bouleversements. Alors que la part de la production de rouge représentait 91 % du total en 1901 et 88 % en 1908, elle tombe à 76 % en 1919, puis 70 % en 1923. Les vins blancs se vendent alors beaucoup mieux que les rouges et certains y voient un débouché intéressant. Si un seul producteur seulement vinifiait en blanc en 1914, ils sont au nombre de neuf en 1925. La crise des années 1930 leur donnera raison : alors que les cours des vins rouges s'effondrent, ceux des blancs résistent mieux. Ce constat invite les viticulteurs à renverser le cours des choses en

augmentant la production de blanc au détriment de celle du vin rouge jusqu'alors majoritaire. Ainsi, ce dernier ne représente plus que 61 % de la production totale en 1935. Signalons deux années où le vin blanc le dépasse : sa part est de 47 % en 1936 et tombe à 42 % en 1938.

Au cours de ces trente années (1906-1945), les viticulteurs s'adaptent progressivement aux nouvelles données du marché, bénéficiant de la naissance des appellations et s'engageant lentement mais sûrement vers une production de vins blancs à partir des années 1930.

3- DE 1945 A NOS JOURS : UNE EMPREINTE VITICOLE PLUS MODESTE

3.1- Une timide reprise

- Une coopération efficace

Baurech sort meurtrie de la seconde guerre mondiale. A l'image du vignoble girondin, le vignoble communal a subi la loi de l'occupation et le marché se trouve complètement désorganisé. Pourtant, les pouvoirs publics et les associations reprennent leurs activités dès la fin du conflit : création du CIVB⁶ en 1945, organisation de commanderies (Connétablie de Guyenne)... On assiste également à la reprise de la législation en matière viticole : la taille Guyot est imposée dès 1945 ; une densité supérieure à 4 500 ceps à l'hectare devient obligatoire ; les appellations sont délimitées avec plus de rigueur, éliminant les fonds de vallons ou terrains défavorables à la viticulture ; un agréage obligatoire est instauré en 1959...

A cette époque, la commune bénéficie également d'une reprise des exportations, les vins se vendant mieux.

- Renaissance d'un mouvement coopératif

Si Baurech est resté réfractaire aux premiers groupements collectifs entre 1932 et 1937, elle est partie prenante lors du second mouvement. Une cave existe à Créon depuis 1935, mais aucun baurechais n'y apporte son vin. Peut-être est-ce une question de distance ? Cette originalité va contribuer au regroupement des viticulteurs.

⁶ CIVB : Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux.

3.2- 1956-1974 : Un déclin inéluctable des surfaces viticoles

- L'hiver 1956

Les températures exceptionnellement basses de cet hiver ont provoqué de terribles pertes. Cet accident climatique sans précédent a particulièrement touché les zones de palus. L'air froid ayant stagné plus longtemps dans les bas-fonds, le vignoble situé dans la plaine est entièrement détruit à Baurech. Aussi, au sortir de l'hiver, la commune est particulièrement sinistrée.

- Evolution des surfaces

De 1960 à 1974, les surfaces viticoles diminuent de 45.5 % sur la commune. Les conditions climatiques sont responsables de la perte de 71.6 hectares de vigne. L'arrachage a été systématique mais les surfaces libérées n'ont pas toutes été replantées. Devant la baisse des productions, les clients potentiels se sont donc tournés vers d'autres pourvoyeurs et la baisse des cours n'a pas incité les viticulteurs à replanter massivement.

Parallèlement, le nombre des exploitations régresse fortement. Si elles étaient 45 en 1960, on n'en compte plus que 36 en 1967, 20 en 1972 et 17 en 1974. A l'image de la période précédente, le nombre de petits propriétaires diminue, passant de 13 en 1960 à 6 en 1974. Les producteurs possédant plus de 10 hectares sont encore trois :

- Monsieur Laguens (Beaurivage) travaille 34.73 hectares.
- Monsieur Bonnet (Château Laroche) 15.06 hectares.
- Monsieur Pontailier (Château Champcnetz) 10.65 hectares.

Suivent le Domaine de Melin (7.36 hectares), Château Dudon (7 hectares) et Château Gaussens (6.34 hectares).

- Une production plus faible

De 1960 à 1974, la production oscille entre 1 686 hectolitres (1969) et 5 205 hectolitres (1973) pour une moyenne relativement faible de 3 803 hectolitres. Les rendements sont très variables entre 15.6 hectolitres à l'hectare (1969) et 59.8 (1973) pour une moyenne de 36.6. En fait, ils demeurent modestes par rapport à d'autres communes, surtout si l'on considère la modernisation des installations et la motorisation des exploitations. Il est probable que les nouvelles plantations aient été réalisées en cépages blancs. En effet, alors que le rouge prédominait avant la guerre, il est désormais minoritaire. Il ne représente plus que 46 % du volume total en 1960, tombe à 37 % en 1964 et avant de remonter à 41 % en 1967.

Mais, cette évolution à la baisse se trouve rapidement inversée par de nouvelles données commerciales : le vin rouge redevient attractif à la fin des années 1960. Ainsi, de 1968 à 1974, le blanc ne dépasse le rouge qu'en 1968, 1971 et 1974. Baurech entre dans une période d'équilibre entre vins rouges et vins blancs. La répartition des cépages s'est encore modifiée.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution :

Blanc	Rouge	Hybrides
Sémillon 76.4 %	Malbec 48.9 %	Seibel
Sauvignon 15.8 %	Merlot 33.8 %	Beyre Villard
Muscadelle 7.8 %	Cabernet Sauvignon 13.9 %	
	Cabernet franc 3.8 %	

*Source : Enquête annuelle du service phylloxérique
Archives départementales de la Gironde*

En ce qui concerne les appellations rouges, les vins de consommation courante dominent jusqu'en 1963. Ils sont ensuite dépassés par les appellations génériques : Bordeaux Supérieur et Premières Côtes de Bordeaux. Les Bordeaux simples n'ont qu'une importance modeste à Baurech. Les Premières Côtes de Bordeaux dominent dépassant toujours largement les Bordeaux Supérieurs, Bordeaux et vins de consommation courante. C'est certainement une des raisons qui a imposé un revirement dans le choix des productions, cela malgré l'instauration des décrets d'appellation des Premières Côtes de Bordeaux et du Cadillac le 10 août 1973. Pour les Premières Côtes de Bordeaux, ce décret confirme celui de 1937 : il fixe les cépages autorisés, les rendements limités (40 hectolitres par hectare), la taille. Guyot, etc. La zone de palus est désormais exclue de l'appellation. Le Cadillac constitue une nouvelle appellation et correspond à des vins blancs liquoreux originaires de 22 communes. Les vins concernés doivent obligatoirement provenir de raisins arrivés à surmaturation par pourriture noble et récoltés par tries successives. Malgré cette création, le Cadillac sera peu produit sur la commune.

4- 1975 à nos jours : Une reprise rapide

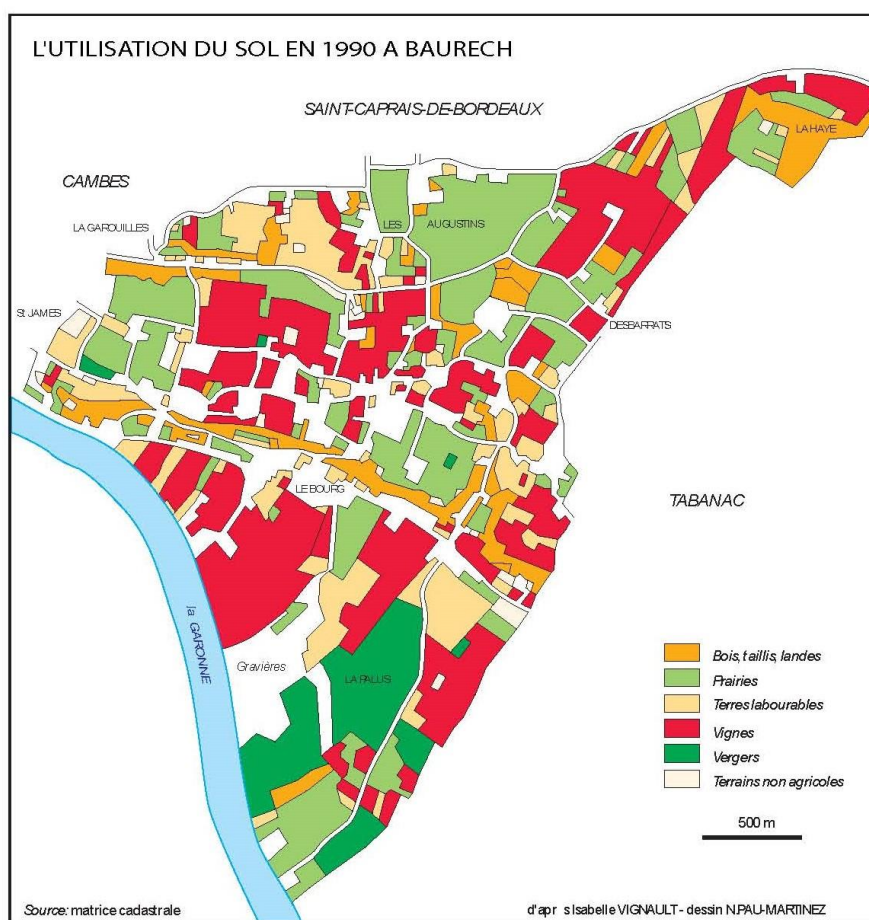
4.1- La flambée des prix des années 1970

A partir de 1972, les vins de Bordeaux font l'objet d'une nouvelle demande et les prix flambent. Cette hausse reste constante durant plusieurs années à l'exception de quelques reculs dus aux

mauvaises récoltes (1984 notamment). C'est sans doute à cause de ces conditions favorables que l'on s'est mis à replanter à Baurech et cela, malgré une stabilité du nombre d'exploitations.

4.2- Extension des surfaces et augmentation de la taille des exploitations

Alors que les surfaces viticoles, ne représentent plus que 86 hectares en 1974, une reprise se fait sentir dès l'année suivante. On compte désormais 114,8 hectares de vigne en 1975. L'extension se poursuit avec 141,1 hectares en 1977, 146,8 en 1980, 171,4 en 1983, 182,5 en 1987 et 217,1 en 1989. En 1991, 208,1 hectares, soit 27 % de la surface communale.



Dans ce total, les surfaces en appellation d'origine contrôlée ont vu leur part augmenter progressivement pour atteindre 97,5 % aujourd'hui. Ce chiffre traduit une orientation essentiellement

commerciale, à l'exception d'une poignée de petits propriétaires qui consomment leur maigre récolte (deux en 1991). Aussi a-t-on vu la taille des exploitations viticoles augmenter : on compte désormais quatre exploitations de plus de vingt hectares contre une seulement en 1977. Ce sont dans l'ordre : Beurivage (64,4 hectares), les vignobles Modet (31,78 hectares dont une partie se situe hors de la commune), château Laroche (24,83 hectares), château Dudon (20,48 hectares). Suivent P. Modet avec 19,97 hectares et château Gaussens avec 17,49 hectares. Trois propriétaires possèdent entre 5 et 10 hectares et neuf moins de 3 hectares.

4.3- Une production en hausse

A partir de 1975, la production augmente : elle fluctue de 9003 hectolitres (1980) à 13060 hectolitres (1990). La moyenne atteint désormais 6917 hectolitres, soit plus du double de celle de la période précédente. Les rendements connaissent toujours d'importantes variations, oscillant entre 25,2 hectolitres à l'hectare (1984) et 60,4 hectolitres à l'hectare (1990) pour une moyenne assez élevée de 42,3 hectolitres à l'hectare.

Les productions connaissent de nouvelles mutations : le rouge retrouve son niveau d'avant-guerre. Sa part varie autour de 85 % atteignant même 92 % en 1989. Alors qu'en 1975 les Premières Côtes de Bordeaux dominaient, leur part diminue ensuite, l'appellation se maintient pourtant à la seconde place, la production variant de 876 à 4662 hectolitres. En 1990, elle se hisse au premier rang. Le reste du temps, ce sont les bordeaux supérieurs qui dominent grâce aux productions de Beurivage et Gaussens essentiellement. Les Bordeaux ont aussi une certaine importance (vignes de palus) alors que les vins de consommation courante ou vin de table ont presque totalement disparu (8 hectolitres en 1991).

Le vin blanc a, quant à lui, fortement régressé depuis 1975. Sa part qui était de 15 % en 1975, n'est plus que de 3 % aujourd'hui. Alors que les Premières Côtes dominaient avant 1975, elles ont perdu énormément d'importance depuis, puisque leur production ne totalise que 29 hectolitres en 1991. C'est désormais le Bordeaux sec qui domine, malgré une chute de sa production (156 hectolitres en 1991). Bordeaux Supérieurs et vins de consommation courante ont par contre disparu. Le Cadillac enfin, varie selon les années entre 0 et 112 hectolitres, du fait de la délicatesse de sa culture.

C'est à partir de 1979 que le clairet fait son apparition sur la commune. Il ne représente alors que 0,8 % de la production totale,

mais augmente progressivement pour atteindre 1,2 % de la production totale en 1983, 3 % en 1984, 4,6 % en 1988, 7,4 % en 1990 et 9 % en 1991 (537 hectolitres). Il devient alors la deuxième production derrière le rouge et devance le blanc en 1991.

Cette évolution ne peut être évoquée sans tenir compte des conditions commerciales. Si le blanc baurechais a subi un tel revers depuis quinze ans, c'est qu'il connaît la concurrence de vins de qualité comme les blancs secs de l'Entre-deux-Mers, les liquoreux de Sainte-Croix-du-Mont et les Sauternes. En fait, il semble qu'il y ait eu un accord tacite entre Premières Côtes de Bordeaux et Entre-deux-Mers, les premiers se spécialisant dans la production de bons vins rouges et les seconds étant devenus les défenseurs du blanc sec girondin. Quant à la production de claret, elle bénéficie de la proximité de la cave de Quinsac, pionnière en la matière. Les douze coopérateurs baurechais qui y adhèrent, acceptent les conditions de la cave et produisent un vin rosé.

Cette esquisse viticole permet de mieux appréhender les mutations qui ont affecté le domaine agricole à Baurech. En concurrence directe avec les labours dans un premier temps, puis avec les prairies ensuite, la vigne ne s'est affirmée que récemment comme unique culture et ce, malgré une forte régression de la SAU. La viticulture représente désormais l'avenir de l'agriculture baurechaise, à condition toutefois qu'elle ne cède pas aux pressions urbaines. Car en à peine plus d'un siècle, les surfaces consacrées à la vigne sont passées de 340 à 208 hectares...